

Accueil > Actualités...

Finance Islamique

« Noorassur.com veut réunir tous les produits respectant les critères éthiques de la religion musulmane »

Publié le 17.06.2014



Par Jean-Charles Naimi (jcnaimi@agefi.fr)

Suivre @JCharlesNAIMI

Lancée au printemps dernier, la plateforme distribue pour l'heure le contrat Salam Epargne & Placement de Swiss Life. Sa fondatrice Sonia Mariji, auparavant à la tête d'un cabinet de CGPI, explique son fonctionnement et ses ambitions, en épargne, assurance, mais aussi en finance participative

L'Agefi Actifs. - Quelle est l'origine de votre projet ?

Sonia Mariji. - Avant de créer Noorassur, j'ai exercé une activité de conseil en gestion de patrimoine indépendant pendant une dizaine d'années. Mon cabinet était situé à Ferney-Voltaire, en région Rhône-Alpes, à proximité de Genève ce qui m'a permis de côtoyer une clientèle internationale, résidant en France dont une partie était intéressée par la finance islamique. Cette expérience m'a donné envie d'intervenir dans ce domaine dans l'Hexagone où, avec six à huit millions de personnes, la communauté musulmane est la plus importante d'Europe occidentale. J'ai commencé à distribuer le contrat Salam Epargne & Placement de Swiss Life lorsque celui-ci a été créé et compte tenu de l'intérêt qu'il rencontrait auprès des prospects, j'ai pris la décision de monter une société de courtage grossiste en ligne pour toucher un public plus large. J'ai créé ma société en 2012 et lancer noorassur.com le 18 avril dernier au salon du Bourget, après deux ans de développement, entourée d'une équipe : une juriste, un formateur et un professionnel du web.

Commente fonctionne la plate-forme NoorAssur ?

- Grâce à un système de géolocalisation, Noorassur oriente la personne intéressée vers l'intermédiaire d'assurance le plus proche de son domicile. La plate-forme fournit des prospects qualifiés qui ont visité le site. NoorAssur est avant tout un outil d'information sur les possibilités d'investissements selon les principes de la religion musulmane. La communauté de France n'a pas forcément l'habitude de placer son épargne en assurance vie, produit qu'elle confond souvent avec l'assurance décès qui est considérée comme illicite et non conforme aux principes de la finance islamique. Les prospects sont, pour l'heure adressés gratuitement aux intermédiaires. Notre modèle économique est d'offrir aux conseillers sur le terrain une formation aux produits financée par les institutionnels.

Combien de produits commercialisez-vous aujourd'hui ?

- Pour le moment nous ne disposons que de ceux de la compagnie Swiss Life sous forme d'assurance vie. Notre but est de réunir tous les produits qui respectent les critères éthiques de la religion musulmane. Il ne faut pas oublier que La finance islamique est un compartiment de la finance éthique. Elle est ouverte à tous ceux qui en acceptent les principes. De même nous

LA FINANCE ISLAMIQUE EN QUELQUES MOTS

Secteur méconnu de la finance mondiale il y a encore quelque temps, la finance islamique suscite un intérêt croissant. Elle représente 400 à 500 milliards d'euros d'investissement à travers le monde.

Le terme finance islamique recouvre l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes de la Charia, qui supposent l'interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris, etc.), ainsi que le respect du principe de partage des pertes et des profits.

Le 18 décembre 2008, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a annoncé des aménagements fiscaux pour favoriser les montages de finance islamique afin d'attirer les investisseurs du Proche-Orient. Ces mesures concernent deux des principaux outils de la finance islamique : la murabaha et les sukuk.

La murabaha est un contrat de vente aux termes duquel un vendeur vend un actif à un financier islamique qui le revend à un investisseur moyennant un prix payable à terme (vente à tempérament).

Les sukuk et les produits financiers assimilés sont des titres représentant pour leur titulaire un titre de créances ou un prêt dont la rémunération et le capital sont indexés sur la performance d'un ou plusieurs actifs par l'émetteur. Ces actifs sont affectés au paiement de la rémunération et au remboursement des sukuk ou des produits assimilés.

L'administration fiscale a ainsi décidé de la neutralité fiscale des opérations de murabaha au regard des droits d'enregistrement (le double transfert de droit de propriété ne donne pas lieu à doubles droits d'enregistrement) et de la déductibilité fiscale de la rémunération versée au titre des sukuk.

Source Portail de l'économie et des finances

UNE CIBLE PATRIMONIALE POUR SWISS LIFE

Après avoir lancé l'an passé le contrat d'assurance vie, Swiss Life se prépare à commercialiser un PEA et un compte titre conforme aux principes de la Finance Islamique.

Sur le contrat Salam Epargne & Placement, la compagnie indique qu'elle constate un départ timide mais conforme à ses prévisions avec 300 contrat réalisés environ. La clientèle est plutôt CSP +, professions libérales, cadres et dirigeants d'entreprise. Les primes uniques sont dans la moyenne du portefeuille, soit 50.000 euros et les primes périodiques sont de l'ordre de 3.500 à 4.000 euros par an, précisent les responsables.

Distribué par les courtiers et les CGPI, le contrat vient d'être mis à la disposition des agents généraux.

attendrons les produits d'assurance automobile et habitation et ceux d'assurance de personne - invalidité, incapacité et dépendance qui eux, à la différence du décès, sont autorisés.

Vous souhaitez aussi agir dans le domaine du crowdfunding...

- En effet, toute l'équipe de Noorassur est déjà au travail pour le lancement d'une nouvelle application en matière de finance participative. Nous allons nous appuyer sur le nouveau projet de loi pour permettre à des emprunteurs d'avoir accès à ce mode de financement. Tout comme notre

premier service, notre rôle sera d'assurer le lien entre l'offre et la demande soit entre des porteurs de projets à la recherche de financement et des épargnants soucieux de placer leur épargne conformément à l'éthique musulmane. Nous avons établi une charte éthique qui sera approuvée par un Chariah board et qui définit les critères de sélection des projets.

N'êtes-vous pas encore tributaire des politiques commerciales des fournisseurs ?

- En effet, c'est pourquoi je m'efforce d'être présent auprès des banques et des compagnies d'assurances qui s'intéressent au sujet. On pensait que le marché se développerait plus vite, mais les institutionnels sont encore freinés par l'image malgré des travaux universitaires de qualité, je pense notamment à ceux de Paris Dauphine qui organise des conférences régulièrement sur le sujet. Notre démarche est singulière, elle s'adresse à des particuliers qui revendique un style de vie avec une force communautaire que l'on peut comparer à des personnes qui vivent et mangent « bio ». Je pense que passer par une solution internet peut aider à faire décoller le marché. Il y a une demande et une offre limitée. Je crois aussi que le financement participatif peut ouvrir bon nombre de possibilités.

Qui sont pour l'heure vos distributeurs ?

- Aujourd'hui, nous travaillons avec le réseau SwissLife, environ 400 agents généraux et tous les courtiers codés chez la compagnie qui distribuent le contrat Salam. Les autres ont été recrutés lors de mes différentes visites dans les salons et directement sur la plateforme.

NEWSLETTERS



Inscrivez-vous gratuitement aux newsletters de L'Agefi Actifs

OK

EN TEMPS RÉEL

Vendredi 27 Juin 2014

Réforme de la justice et déjudiciarisation : la garde des Sceaux rassure les avocats

Vendredi 27 Juin 2014

La solidarité et le droit à la santé doivent-ils primer sur les intérêts économiques des assureurs ?

Vendredi 27 Juin 2014

Evolution de l'offre des financements accordés aux TPE et PME : Le gouvernement livre son analyse

Vendredi 27 Juin 2014

Assurance collective : Réunica propose lzysanté, une offre Ani compatible en ligne dès 10 euros par mois

+ Plus de temps réel

DOSSIERS THÉMATIQUES

- Les mesures patrimoniales du projet de loi de Finances rectificative pour 2014
- Banquiers et assureurs pleinement concernés par la loi du 15 juin 2014 sur la déshérence
- L'indépendance entendue au niveau de la prestation, des effectifs de gérants de fortune offshore en baisse
- L'appréciation de la holding animatrice dans le collimateur des dirigeants d'entreprises et de leurs conseils
- L'actualité de la semaine des 26 mai et 2 juin 2014 sur agefiactifs.com

+ Voir tous les dossiers thématiques

DOSSIERS

GESTION ACTIONS : LA COMBINAISON DES STYLES RESTE CLÉ



Le duel entre la gestion active, le stock-picking, et la gestion passive,...

En partenariat avec INVESTMENT MANAGERS

< 1 >

A LIRE AUSSI SUR HOMMES ET MÉTIERS

SPGP en ordre de marche



accès réservé Vendredi 27 Juin 2014 La société reprise par Cédric Chaboud finalise aujourd'hui sa réorganisation

Les Actifs de l'Innovation – OPCVM



La part belle aux services dans une offre resserée



accès réservé Vendredi 27 Juin 2014 Malgré un nombre de dossiers présentés moindre, le jury a pu découvrir des propositions vraiment innovantes